

ACTION URGENTE

SRI LANKA. UN ÉCRIVAIN RISQUE JUSQU'À 10 ANS DE PRISON POUR UNE NOUVELLE

Shakthika Sathkumara, un écrivain sri-lankais récompensé par plusieurs prix, a été arrêté le 1^{er} avril 2019 pour avoir diffusé sur sa page Facebook une nouvelle dont il est l'auteur. L'histoire fictive qu'il y racontait évoquait la vie dans un temple bouddhiste et aurait fait allusion à des abus sexuels sur des enfants. Inculpé au titre de de l'article 3(1) de la Loi sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et de l'article 291(B) du Code pénal sri-lankais, ayant trait à la propagation de la haine et à l'incitation à la violence raciale ou religieuse, il encourt jusqu'à 10 ans d'emprisonnement s'il est déclaré coupable. Détenu alors qu'il n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression, Shakthika Sathkumara est un prisonnier d'opinion ; en conséquence, il doit être libéré immédiatement et sans condition, et toutes les charges retenues contre lui doivent être abandonnées.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général
M. Dappula de Livera
Attorney General's Department
Hulftsdorp Street,
Colombo 12
Sri Lanka
Fax : +94 112 436421
Courriel : administration@attorneygeneral.gov.lk

Monsieur le Procureur général,

Je suis vivement préoccupé.e par la situation de **Shakthika Sathkumara**, un écrivain sri-lankais récompensé par plusieurs prix, qui a fait l'objet d'une arrestation arbitraire le 1^{er} avril 2019 simplement pour avoir diffusé une nouvelle dont il était l'auteur. Alors qu'il n'a commis aucune infraction, cela fait maintenant près de quatre mois qu'il est incarcéré dans la prison de Kegalle.

Les œuvres littéraires de Shakthika Sathkumara ont été récompensées par diverses institutions, y compris le Service des affaires culturelles et la Division des affaires culturelles du ministère principal de la province du Nord-Ouest. Les proches de Shakthika Sathkumara, notamment son épouse, Yanusha Lakmali, et leurs deux enfants, âgés de quatre ans et d'un an et demi, sont profondément affectés par la tournure prise par les événements, Shakthika Sathkumara étant maintenant en détention provisoire depuis près de quatre mois. Yanusha Lakmali a déposé une plainte auprès de la Commission des droits humains. Une requête pour violation des droits fondamentaux a également été déposée au nom de Shakthika Sathkumara auprès de la Cour suprême du Sri Lanka.

L'utilisation de la Loi sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) pour arrêter et poursuivre des écrivains n'ayant fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression constitue une violation manifeste du droit international en général et du PIDCP en particulier, ainsi qu'une violation du droit à la liberté de pensée et d'expression garantie par la Constitution sri-lankaise. La loi même qui vise à protéger les droits fondamentaux des personnes au Sri Lanka, y compris la liberté d'expression, est aujourd'hui détournée pour bafouer ces droits.

En conséquence, je vous prie instamment d'abandonner toutes les charges retenues contre Shakthika Sathkumara et de veiller à ce qu'il soit libéré immédiatement et sans condition. J'appelle également les autorités sri-lankaises à cesser de recourir à la Loi sur le PIDCP pour menacer, harceler et poursuivre des écrivains et des militants n'ayant fait qu'exprimer pacifiquement leurs opinions.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Shakthika Sathkumara a été arrêté le 1^{er} avril 2019 dans un poste de police. Il s'y était rendu pour faire une déposition à la suite de plaintes déposées par des moines bouddhistes au sujet d'une nouvelle dont il était l'auteur. Cet écrivain, récipiendaire de prix décernés au niveau provincial et national, a été inculpé au titre de l'article 3(1) de la Loi sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et de l'article 292 du Code pénal sri-lankais. Les infractions à cet article de la Loi sur le PIDCP ne permettent pas de solliciter une libération sous caution auprès du tribunal de première instance, raison pour laquelle Shakthika Sathkumara est incarcéré depuis près de quatre mois. La prochaine audience doit avoir lieu devant la Haute Cour, qui, elle, est habilitée à accorder une libération sous caution à Shakthika Sathkumara.

L'article 3(1) de la Loi de 2007 sur le PIDCP et l'article 292 du Code pénal sri-lankais répriment la propagation de la haine raciale et religieuse incitant à la discrimination, à l'hostilité et à la violence.

L'arrestation de Shakthika Sathkumara relève d'une tendance inquiétante consistant à utiliser la Loi sur le PIDCP pour bafouer la liberté d'expression et la liberté de pensée, de conscience et de religion - paradoxalement garanties par le PIDCP lui-même - de militant.es et d'écrivain.es pacifiques au Sri Lanka. En mai 2019, une femme, M. R. Mazahima, a été arrêtée au titre de la Loi sur le PIDCP pour avoir porté une tunique dont le motif était une roue de navire - les personnes qui avaient porté plainte contre elle auprès de la police avaient affirmé, à tort, qu'il s'agissait d'un symbole bouddhiste. Elle a été maintenue en détention pendant plus de trois semaines avant d'obtenir une libération sous caution. En juin 2019, le chroniqueur Kusal Perera a été menacé d'être arrêté au titre de la Loi sur le PIDCP pour avoir écrit sur la montée de l'extrémisme bouddhiste cingalais au Sri Lanka.

Cette utilisation arbitraire de la Loi sur le PIDCP - qui revient à détourner une loi destinée à protéger et non à violer les droits humains - a un effet dissuasif sur l'exercice des droits au Sri Lanka. Dans ce pays, les responsables politiques, les autorités et la police sont extrêmement sensibles à tout ce qui est perçu comme une offense à l'égard du bouddhisme, et sont directement influencés par certains groupes de moines bouddhistes qui exigent que quiconque ayant, selon eux, porté atteinte à la religion soit arrêté et poursuivi en justice.

En vertu du PIDCP, que le Sri Lanka est juridiquement tenu d'appliquer, des restrictions peuvent être apportées aux droits à la liberté d'expression et à la liberté de pensée, de conscience et de religion, mais uniquement dans des cas précis et clairement définis. Ces restrictions ne sont autorisées que si elles sont prévues par la loi, ont pour but de protéger certains intérêts publics (la sécurité nationale ou publique, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques) ou les droits et libertés d'autrui, et s'il est possible de démontrer qu'elles sont nécessaires à la réalisation de cet objectif. Le simple fait de critiquer implicitement ou même explicitement une religion ou un autre système de croyance ne peut relever de la qualification d'incitation.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou cingalais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 9 SEPTEMBRE 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Shakthika Sathkumara (il)